



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 1 mars 2016
19 heures 00

CS/MG

N° 001964

Service Animation
Jeunesse -
Convention et
avenant carte temps
libre 2016 entre la
Caisse d'Allocations
Familiales et la
commune d'Apt

Affiché le :

Le mardi 1 mars 2016 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 24 février 2016, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DES FETES, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal), Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint)

ABSENTS EXCUSES : Mme Maryse LAMY (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Amel EL BOUYOUSFI est nommée Secrétaire.

VOTES POUR : 32

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Par délibération du 08 avril 2015, le conseil municipal a approuvé la convention "carte temps libre" entre la caisse d'allocations familiales de Vaucluse et la commune d'Apt.

Cette convention est arrivée à son terme, la caisse d'allocations familiales de Vaucluse propose une nouvelle convention de ce dispositif.

La convention "carte temps libre" entre la caisse d'allocation familiale de Vaucluse et la commune d'Apt a pour objet de mettre en œuvre et de cofinancer le dispositif pour une durée d'un an à dater du 01/01/2016 jusqu'au 31/12/2016.

La carte temps libre permet aux familles allocataires de condition sociale modeste d'accéder à l'offre de loisirs, les familles sont bénéficiaires d'une notification de droits en fonction de leur quotient familial (QF) :

- 136 euros pour un QF compris entre 0 et 230
- 104 euros pour un QF compris entre 231 et 305
- 72 euros pour un QF compris entre 306 et 400

La valeur de la carte temps libre est financée à parts égales par la commune et la CAF dans le cadre de l'enveloppe budgétaire définie soit :

	2016
Enveloppe CAF VILLE	12.000€
Engagement financier ville	6.000€
Engagement financier CAF	6.000€

Il est demandé au conseil de délibérer pour approuver cette nouvelle convention "carte temps libre".

LE CONSEIL A L'UNANIMITE

Approuve la convention 'carte temps libre' entre la commune et la caisse d'allocations familiales de Vaucluse,

Approuve l'engagement financier ville d'un montant maximum de 6.000 euros,

Dit que la dépense sera inscrite au budget 2016,

Autorise Mme le Maire à signer la convention et toutes pièces se rapportant à ce dossier.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI